

Politique | Le Département des Landes confie ses politiques de solidarité à ses habitants



Ce mardi 30 juin, le Conseil départemental des Landes a lancé un dispositif de concertation inédit à l'échelon départemental qui vise dans l'attente « d'une crise économique et sociale d'une ampleur historique » une forme de remise à plat de ses politiques de Solidarité. A travers la création d'un Comité « Nouvelles Solidarités » composé d'acteurs de terrain, et les témoignages et contributions des citoyens landais, l'objectif de la démarche est de tirer les enseignements de la crise sanitaire, de mieux identifier les priorités par thématiques et par territoires, et de réfléchir à des orientations nouvelles des dispositifs départementaux pour répondre au mieux aux besoins des habitants du département. Une démarche engagée jusqu'à la mi-octobre et animée par le cabinet Res Publica, récemment en charge de la convention citoyenne pour l'environnement. Quant à ce dialogue collectif, rendez-vous sur la plateforme Jenparle « Les nouvelles solidarités dans les Landes » pour y prendre part.

« Pendant la crise, le Conseil départemental des Landes a continué à mener ses missions de solidarité habituelles auxquelles se sont ajoutées de nouvelles actions en réponse aux besoins des landais et notamment des plus fragiles qui se sont retrouvés en situation de grande vulnérabilité », rappelle Xavier Fortinon, le Président du Département. Parmi ces actions validées par le Plan d'urgence Covid-19 en date du 17 avril 2020 figurait notamment l'achat en urgence d'équipements de protection individuelle, mais aussi des mesures et dispositifs d'accompagnement telles que l'accélération du Plan « Bien Vieillir », voté février juste avant la crise, des mesures d'insertion et d'accompagnement des personnes en difficulté, ou la mise en oeuvre du cumul possible entre une activité naissante et le RSA. Des dispositifs qui ont en réalité désormais vocation à s'inscrire dans le temps.

Bien conscient en effet, qu'après la crise sanitaire, « une autre crise économique et sociale, se profile, risquant d'aggraver encore les difficultés et les inégalités », la volonté du Département par les voix de son président, et de son vice président aux solidarités Paul Carrère, est de « valoriser les nouvelles solidarités qui ont pu être mises à jours ces derniers mois et de travailler à leur pérennisation pour affronter les conséquences sociales de cette crise qui ont une réelle urgence. Pour ce faire nous sommes prêts à réinterroger nos politiques de solidarité et à les

adapter en questionnant directement les landais et leurs besoins face aux difficultés rencontrées », le tout aussi « en synergie » avec les partenaires de terrain et les services de l'Etat.

Un diagnostic territorial des besoins sociaux du département

Voilà donc pour l'exposé des motifs, mais concrètement cette démarche de concertation placée sous le signe de la participation collaborative et de l'intelligence collective, va se décliner en deux dispositifs complémentaires.

Le premier d'entre eux s'appuie sur les partenaires habituels du département (institutionnels, associations, acteurs socio-économiques, mais aussi de personnalités qualifiées) réunis au sein d'un Comité « Nouvelles solidarités » créé tout exprès. Quarante structures y seront réunies couvrant des secteurs variés, des caisses d'allocation à l'éducation nationale, et d'autres services de l'Etat, en passant par les associations caritatives, les organisations syndicales et patronales, associations sportives, acteurs culturels mais aussi le monde de la santé, de l'agriculture, de l'insertion et bien d'autres.

« Ce comité aura pour mandat d'identifier les priorités dans les territoires pour améliorer les conditions de vie des habitants, favoriser le développement des liens sociaux, préserver le dynamisme économique mais aussi renforcer la performance écologique », liste Xavier Fortinon. Les différents échanges et travaux des membres du Comité, lancé le 3 juillet prochain, donneront lieu le 15 octobre au plus tard à la rédaction d'un rapport destinée à l'Assemblée départementale présentant outre des choix de priorisation, des propositions de (ré)orientation des politiques de solidarité du Département.

Pour nourrir ce travail le Comité pourra en plus de ses expertises propres, s'appuyer sur un diagnostic territorial des besoins sociaux du département et de ses territoires, prenant en compte les impacts de la crise sanitaire. « Ce diagnostic, réalisé par le bureau de statistiques Compas, permettra d'objectiver les difficultés rencontrées par la population, que ce soit en matière de revenu, de logement, d'accès au soins, ou encore d'accès aux biens essentiels. Il sera indispensable pour alimenter les discussions, au delà des ressentis partagés par chacun des membres du Comité », estime Xavier Fortinon.

Plateforme de participation citoyenne et numérique

Mais ce Comité ne fonctionnera pas en vase clôt puisqu'il pourra aussi s'appuyer sur le 2ème dispositif de cette vaste et nouvelle démarche : la participation active des citoyens landais via la plateforme numérique Jenparle « Les nouvelles solidarités dans les Landes ». Sur ce site internet les habitants pourront contribuer aux réflexions du Comité en localisant sur une carte interactive, les initiatives de solidarité nées depuis le confinement et dont ils ont eu connaissance, mais aussi via un questionnaire exprimer leurs besoins, et leurs propositions de nouvelles actions de solidarité à engager, développer ou généraliser. Autant de contributions dont la synthèse sera assurée par le cabinet Res Publica auprès du Comité.

L'ensemble de ces travaux destinés à « remodeliser » l'action du Département des Landes post Covid sera examiné par l'Assemblée départementale début novembre. Si l'entièreté des politiques actuelles de Solidarité ne sera pas forcément remise en cause, c'est tout de même une responsabilité de poids que la collectivité a choisi confier à la concertation ; la solidarité représente en effet 60% du budget départemental soit 250 M€.



Solène Méric

Crédit Photo : Dpt40/S.ZAMBON

Publié sur aqui.fr le 01/07/2020

[Url de cet article](#)